

✈ dialogue

Jean-Luc Charron, délégué général du Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives (CNFAS), répond aux questions de **Pierre-Yves Huerre**, chef de la Mission de l'aviation légère, générale et des hélicoptères à la DGAC.

Le CNFAS se mobilise pour la sécurité et le sport aérien

Par Olivier Constant

10



PIERRE-YVES HUERRE, CHEF DE LA MISSION DE L'AVIATION LÉGÈRE, GÉNÉRALE ET DES HÉLICOPTÈRES À LA DGAC.

Pourriez-vous nous rappeler les missions du CNFAS et le rôle de son délégué général ?

● **Jean-Luc Charron** : Le Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives regroupe les fédérations délégataires suivantes : Fédération française aéronautique (FFA), Fédération française d'aéromodélisme (FFAM), Fédération française d'aérostation (FFAé), Fédération française d'hélicoptère (FFH), Fédération française de parachutisme (FFP), Fédération française de planeur ultra-léger motorisé (FFPLUM), Fédération française de vol libre (FFVL), Fédération française de vol planeur (FFVP), Fédération des constructeurs et collectionneurs d'aéronefs (RSA). Sa mission principale : contribuer au développement de l'activité aéronautique et sportive sous toutes ses formes en assurant la représentation des intérêts communs de ses fédérations et en étant l'interlocuteur officiel et principal de l'ensemble de l'aviation légère, sportive et de loisir. Le délégué général, pour sa part, coordonne les actions communes et la communication, dans le respect de l'identité propre à chaque fédération, et représente leurs intérêts dans les différentes réunions avec les autorités.



© Jean Chiscano

Quel est le bilan de l'aviation légère en matière de sécurité en 2018 ? Quelles actions envisagez-vous de lancer cette année dans ce domaine ?

● **J.-L.C.** : À l'instar d'autres pays européens, l'accidentologie n'a pas été très bonne en France en 2018. D'après le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) pour la sécurité de l'aviation civile, les prises de risque représentent 14 % des morts. Nous avons donc tous conscience qu'il nous faut développer une culture de la sécurité. Et c'est sur ce développement de la culture de la sécurité que nous avons une approche commune. Le CNFAS est, sur ce point, en étroite collaboration avec l'Instance de sécurité de l'aviation légère (ISAL), laquelle se matérialisera par le lancement du Portail Sécurité CNFAS dans le courant du premier semestre 2019. Car les progrès de la sécurité de l'aviation légère ne peuvent passer que par l'amélioration sur le terrain d'une culture de la sécurité.

Quelles sont, selon vous, les raisons d'être optimiste concernant le développement de l'aviation légère et, à l'inverse, d'être inquiet ?

● **J.-L.C.** : Les raisons d'être optimiste sont multiples.



Les progrès de la sécurité de l'aviation légère ne peuvent passer que par l'amélioration sur le terrain d'une culture de la sécurité. »

JEAN-LUC CHARRON, délégué général du Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives.

de sa contribution à la sécurité du système aérien européen, l'AESA¹, en partenariat avec la Commission européenne et d'autres parties prenantes dont le CNFAS, a créé une feuille de route pour la réglementation de l'aviation générale : la *General Aviation Roadmap*. Cela donne une impulsion très nette à l'aviation légère d'autant qu'elle s'appuie sur le dynamisme des 28 pays membres de l'Union européenne.

Mais l'Europe peut également représenter un certain frein pour le développement de l'aviation légère en France, qui croît plus rapidement que dans les autres États tout en restant soumise aux mêmes règles. Des décisions sont également prises au niveau européen qui ne reflètent pas la réalité sur le terrain. La radio 8,33 kHz (lire p. 32) ne nous apporte rien sur ce plan, pour ne citer que ce seul exemple.

Le ciel fait toujours rêver et nous en voulons pour preuve le succès du Brevet d'initiation aéronautique (BIA) dans plusieurs fédérations (+ 40 % d'inscrits sur cinq ans !). Le développement de la motorisation électrique tant pour les avions légers que pour les ULM et les planeurs donne, par ailleurs, de nouvelles perspectives à l'aviation légère. Enfin, et plus largement, les évolutions technologiques permettent d'avoir un matériel fiable, sûr et accessible. A contrario, nos inquiétudes portent sur la complexification des règlements aéronautiques et la pression des riverains. La Loi Pacte qui vient d'être débattue à l'Assemblée nationale et qui prévoit la privatisation de certains aéroports, ne manque pas de nous inquiéter également. Enfin, nous constatons, à nos dépens, que l'espace aérien se complexifie avec des zones interdites d'accès et que se développe, dans le même temps, une forte concentration des espaces restreints, ce qui devient compliqué pour nos différentes activités.

L'Europe est-elle une chance ou une contrainte pour l'aviation légère ?

● **J.-L.C.** : La réponse est, là encore, contrastée. Consciente de l'importance de l'aviation générale et

Pensez-vous que le sport aérien soit apprécié à sa juste valeur en France ?

● **J.-L.C.** : On a vu qu'un événement majeur comme l'a été le championnat du monde de voltige (WAC), organisé à Châteauroux à l'été 2015, peut drainer des foules considérables, de l'ordre de 120 000 personnes sur les dix jours de la manifestation. Le WAC reviendra, d'ailleurs, au même endroit en août 2019. Mais en dépit du fait que le sport aérien français trône les podiums internationaux dans de nombreuses disciplines, il souffre toujours d'une médiatisation insuffisante.

La problématique que nous rencontrons, c'est de dépasser le cercle, certes important, des « aficionados » pour atteindre une audience plus large : le « grand public ». Attirer des spectateurs grand public à ces événements permettrait à la fois d'accroître l'impact du sport aérien sur un public plus large, mais également, de manière plus indirecte, de promouvoir les sports et loisirs aériens, dans le but de développer l'activité de toutes les fédérations membres du CNFAS. Voilà pourquoi nous organiserons au printemps 2019 la seconde édition de la Fête nationale des sports aériens. ●

1. Agence européenne de sécurité aérienne.